

1^{er} FEUILLET
Ulléreau

Le présent registre destiné aux Actes de Décès, dans la commune de *Bourmonville* arrondissement de Boulogne pour l'année mil neuf cent neuf, lequel contient *deux* feuillets, a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par nous, Président du Tribunal de première instance, conformément à l'article 41 du Code Civil.

Fait à Boulogne, au Palais de Justice, le *vingt-neuf* mil neuf cent huit, *Ulléreau*

N^o 1
Secoutre
*Jean-Marie-Philibert**8 ans - Marié -*

L'an mil neuf cent neuf, le dixième jour du mois de janvier, à neuf heures du matin, en la mairie et par devant nous *Chivet Louis*, Maire et Officier de l'état-civil de la commune de *Bourmonville*, canton de *Besvres*, arrondissement de *Boulogne*, département du *Pas-de-Calais*, ont comparu *Joseph Merlin*, âgé de vingt-sept ans, *Journelier* et *Gabriel Fenet*, âgé de trente-six ans, *instatuteur*, tous deux domiciliés dans la commune, lesquels nous ont déclaré que *Jean Marie Philibert Secoutre*, âgé de soixante-huit ans, *cantonnier*, domicilié à *Bourmonville*, marié à *Félicie Fruthomme*, âgée de soixante-cinq ans, *ménagère* ayant même domicile, né audit *Bourmonville*, fils de feu *Grégoire Secoutre* et de feu *Augustine Lorgnier*, est décédé en sa demeure aujourd'hui *à six heures* du matin, ce dont nous nous sommes assuré, ladite déclaration faite par les sieurs *Merlin* et *Fenet* ci-dessus dénommés, voisins du défunt. Et ont les comparants signé avec nous le présent acte après lecture.

G. Fenet. L. Chivet Merlin Joseph.

N^o 2
Caron
*Marie-Philippine Clémentine**29 ans - Veuve -*

L'an mil neuf cent neuf, le quatorze mars à midi, en la Mairie et par devant nous *Chivet Louis*, Maire et Officier de l'état-civil de la commune de *Bourmonville*, canton de *Besvres*, arrondissement de *Boulogne*, département du *Pas-de-Calais*, ont comparu *Alphonse Tasseur*, âgé de trente-cinq ans, *garde-champêtre* et *Ferdinand Duriez*, âgé de quarante-huit ans, *charron*, tous deux domiciliés à *Bourmonville*, lesquels nous ont déclaré que *Marie-Philippine Clémentine Caron*, âgée de soixante dix neuf ans, sans